

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

INFORMATIONS AUX ÉLÈVES ET PARENTS D'ÉLÈVES DE SECONDE

NOUVEAU LYCÉE RÉFORME DE 2021 ET ÉVOLUTIONS

Voies générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



SOMMAIRE

- ┌ Le nouveau lycée
- ┌ La voie technologique
- ┌ La voie générale
- ┌ L'orientation en classe de seconde
- ┌ L'évaluation et les épreuves du baccalauréat

Le nouveau Lycée

┌ Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation

- ┌ Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale
- ┌ Deux professeurs principaux et/ou tuteurs en terminale
- ┌ La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels.

┌ Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

- ┌ Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
- ┌ Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

La scolarité au lycée général et technologique

- ┌ En **seconde** GT : enseignements tronc commun + Accompagnement Personnalisé (AP) (+ options)
- ┌ En **première** : enseignements tronc commun + 3 enseignements de spécialités + Accompagnement Personnalisé (+ options)
- ┌ En **terminale** : enseignement tronc commun + 2 enseignements de spécialités + AP (+ options)

Voie technologique

La première et la terminale

┌ L'organisation en séries est maintenue

A la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- **ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social**
- **STL : Sciences et Technologies de Laboratoire**
- **STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués**
- **STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable**
- **STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion**
- **STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration**
- **S2TMD : Sciences et Techniques du théâtre, de la Musique et de la Danse**
- **STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (dans les lycées agricoles uniquement)**

▣ Enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir l'enseignement optionnel Education physique et sportive.

Cette option sera proposée sous réserve de compatibilité avec les Emplois du temps.

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion

- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines

- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement

- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique

- physique chimie et mathématiques

- option instrument

- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques

- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design

- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Voie générale

La première et la terminale

La réforme du lycée et du Baccalauréat 2021

- ┌ Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des enseignements de spécialité afin de répondre à leur ambition d'études supérieures.
 - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
 - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

Les lycées proposent des enseignements de spécialité parmi les suivants :

- **Mathématiques**
- **Physique-Chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences Economiques et Sociales**
- **Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques**
- **Humanités, Littérature et Philosophie**
- **Anglais, Monde Contemporain**
- **Arts Plastiques**
- Numérique et Sciences Informatiques
- Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie Ecologie (dans les lycées agricoles uniquement)

proposés
au lycée
Grand Air

Enseignement optionnel :

_Seule l'option Education Physique et Sportive peut être suivie sur toute la scolarité, de la seconde à la terminale.

_L'option Arts plastiques n'est plus proposée durant le cycle terminal : l'enseignement de spécialité correspondant s'y substitue.

_L'option Management et Gestion n'est proposée qu'en classe de seconde.

- Remarques : l'enseignement dans le cadre de la Section Internationale Britannique n'est pas considéré comme une option : il est conservé sur tout le cursus scolaire en lycée.
- Sa prise en compte dans le cadre du Baccalauréat est particulière : nouveau Baccalauréat Français International

ENSEIGNEMENTS de SPECIALITE durant le cycle terminal

┌ **Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP)**

- ┌ **Objectif** : Dans une approche pluridisciplinaire, il s'agit de donner aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles.

┌ **Humanités, Littérature et Philosophie (HLP)**

- ┌ **Les objectifs** de cet enseignement sont de doter les élèves d'une « solide formation générale dans le domaine des lettres, de la philosophie et des sciences humaines » en développant « l'ensemble des compétences relatives à la lecture, à l'expression et à l'analyse de problèmes et d'objets complexes ».

┌ **Anglais Monde Contemporain (AMC)**

- ┌ **Objectif** : Atteindre le niveau C1 du Cadre, soit le 5^{ème} niveau sur 6 possible) en travaillant d'une part la langue étudiée en lien avec l'enseignement du tronc commun, la littérature et les domaines culturels liés. L'autonomie des élèves est recherchée, notamment par la constitution progressive d'un dossier personnel qui regroupe certains documents travaillés en classe. L'usage pédagogique d'outils numériques est qualifié d'« incontournable ».

ENSEIGNEMENTS de SPECIALITE durant le cycle terminal

Mathématiques

- ┌ **Objectifs** : Le programme vise à permettre à chaque élève de consolider les acquis du collège et de la seconde, de développer son goût des mathématiques, d'en apprécier les démarches et les objets, de développer des interactions avec d'autres enseignements de spécialité ; de se préparer au choix des enseignements de la classe de terminale : notamment choix de l'enseignement de spécialité de mathématiques, éventuellement accompagné de l'enseignement optionnel de mathématiques expertes, ou choix de l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires.

Physique-Chimie

- ┌ **Les objectifs** : Le programme de spécialité de première est recentré sur un nombre plus restreint de thématiques que le précédent, en privilégiant l'approfondissement des notions et concepts. Construit dans la continuité du programme de seconde, il permet l'élaboration de progressions pédagogiques spirales. L'objectif général est l'accroissement du niveau de maîtrise des compétences expérimentales et l'acquisition d'automatismes dans l'utilisation des modèles mathématiques ou numériques.

ENSEIGNEMENTS de SPECIALITE durant le cycle terminal

┌ Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

- ┌ **Objectifs** : Il s'agit de dispenser une formation scientifique solide préparant à l'enseignement supérieur. Cette discipline est en prise avec l'évolution rapide des connaissances et des technologies et doit permettre à la fois la compréhension d'objets et de méthodes scientifiques et l'éducation en matière d'environnement, de santé, de sécurité, contribuant ainsi à la formation des futurs citoyens.

┌ Arts Plastiques

- ┌ **L'objectif** : l'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images.

ENSEIGNEMENTS de SPECIALITE durant le cycle terminal

┌ **Sciences Economiques et Sociales (SES)**

- ┌ **Objectif** : Le programme de spécialité "sciences économiques et sociales" vise à faire comprendre aux élèves les principaux phénomènes économiques, sociaux et politiques contemporains : Qu'est que l'économie de marché ? Comment est créée la monnaie ? Quels processus conduisent à la déviance ? Quels sont les déterminants de l'opinion publique et du vote ?

Les nouveautés depuis 2020/2021

- En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel (à raison de 3 heures par semaine) pour enrichir leur parcours :
 - ❖ «Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain» (à suivre avec le CNED)
 - ❖ «Mathématiques expertes» s'adressent aux élèves qui poursuivent la spécialité «mathématiques» en terminale
 - ❖ «Mathématiques complémentaires» s'adressent aux élèves qui ont renoncé à la spécialité «mathématiques» en terminale (sous réserves de textes réglementaires à venir)
- L'évaluation de ces options peut ou non être intégrée aux notes du Baccalauréat selon le souhait de l'élève.

Les nouveautés à partir de 2023/2024

- └ Mathématiques : Pour les élèves de première n'ayant pas choisi l'Enseignement de Spécialité « mathématiques », un enseignement dans cette discipline leur sera dispensé à hauteur d'1h30 hebdomadaire.
- └ L'évaluation de cet enseignement intégrera l'enseignement scientifique.

Rentrée 2023

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (DONT MATHÉMATIQUES ***)	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :



En terminale uniquement :



Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

*** Pour les élèves n'ayant pas choisi l'EdS mathématiques + 1h30

L'orientation en 2^{de} générale et technologique



Construire son projet d'orientation

- ┌ Dès le début de l'année de seconde, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation : ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'aide au choix d'orientation et la Psychologue de l'Education Nationale chargée de l'orientation qui intervient auprès des classes et peut recevoir les élèves sur rendez-vous.
- ┌ Forums et salons ont été proposés aux élèves du lycée pour préparer leur orientation post-bac, mais aussi post-seconde (salon « Trajectoire » à Saint Nazaire notamment).
- ┌ Les enseignants des spécialités du cycle terminal sont venus présenter leur discipline aux classes de seconde en janvier-février.

Au 2^e trimestre en seconde

- En mars et avril 2023, des réunions pourraient être programmées, si nécessaire, entre des élèves de première et de terminale présentant les spécialités qu'ils suivent et les élèves de Seconde.
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève formulera des **souhaits d'orientation** via la «fiche dialogue» renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
- Remarque : Des réorientations peuvent être aussi envisageables si elles sont signifiées à temps (voir mini-stages en LP, notamment)

*(Procédure par Téléservice
à partir de l'ENT E-Lyco Grand Air)*

Les choix pour les voies générale et technologique : 2^{ème} trimestre

- ┌ Pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de première en les hiérarchisant.
- ┌ Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.
- ┌ Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre émet des recommandations ou formule des objections sur ces souhaits, en fonction notamment du potentiel et du projet de l'élève.

** voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.*

Les choix pour les voies générale et technologique : 3^{ème} trimestre

- ▬ Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative au cours du 3^{ème} trimestre.
- ▬ Le Conseil de classe du 3^{ème} trimestre se prononcera uniquement sur la voie d'enseignement choisie par la famille (générale ou technologique), sur la nature de la série technologique demandée, mais pas sur le choix des enseignements de spécialités fait, même s'il peut émettre des recommandations.
- ▬ En cas de désaccord entre le vœu de la famille et les décisions du Conseil de classe, les procédures d'appel habituelles pourront être mises en place.

le Baccalauréat

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale : « Le Grand Oral ».
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves que nous connaissons du baccalauréat (sujets nationaux).
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - Il intègre :
 - L'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale
 - L'histoire-géographie
 - Les langues vivantes A et B
 - L'enseignement scientifique pour la voie générale (intégrant les mathématiques) ou de mathématiques pour la voie technologique
 - L'éducation Physique et Sportive
 - Et l'Enseignement Moral et Civique.

Le contrôle continu

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec dorénavant la prise en compte unique des notes produites sur le bulletin dans le respect du Plan d'Évaluation du Lycée élaboré en début d'année 2021 et revu chaque année.

Ce Plan d'Évaluation du Lycée évoque les cas d'absences aux contrôles d'évaluation et les moyens d'y remédier. C'est le conseil de classe qui statuera au regard du nombre d'évaluations si la moyenne est réellement représentative du niveau attendu d'acquisition des connaissances et compétences des élèves.

Important : En cas d'impossibilité de se prononcer favorablement concernant une ou plusieurs disciplines, des épreuves finales de type bac seront organisées à l'interne. Les notes produites se substitueront alors à l'ensemble des moyennes du cycle terminal.

QUELQUES SITES A CONSULTER

- www.onisep.fr
- www.horizons21.fr
- www.univ-nantes.fr

LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

215 Bd Laennec
44600 SAINT-NAZAIRE
02 40 22 04 85

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
et pendant les vacances